



## CAHIER DES CHARGES

### FETE DE NOEL DU MINIBASKET

Dimanche 3 décembre 2023

#### A. Conditions d'organisation

1. le club organisateur ne pourra pas recevoir de rencontre à domicile : voir pour cela avec la Commission Sportive
2. fête réservée aux licenciés U7 et U9
3. organisation générale (ateliers) assurée par la Commission MiniBasket Départementale
4. 1 salle avec un Plateau sportif (terrain type 40 m x 20m)
5. prévoir un local pour la préparation des lots
6. prévoir une décoration sur le thème de Noël avec un sapin dans la salle.

#### B. Besoins en matériel

1. 1 chronomètre mural
2. petit matériel pour les ateliers : paniers baby, plots, haies, cerceaux, ...
3. une sono, de bonne qualité, avec un micro HF et une animation musicale
4. prévoir un matériel de 1<sup>ère</sup> urgence (pharmacie)
5. prévoir le tri sélectif dans la salle

#### C. Organisation

1. Bénévoles du Club pour :
  - le matin :
    - \* en nombre suffisant pour l'installation du matériel (6 minimum)
    - \* + 2 personnes minimum pour chaque atelier
  - l'après-midi : 2 personnes par atelier (6 ateliers min)
2. Un speaker et/ou un animateur pour les musiques
3. Commission Mini : les membres seront présents au début de la matinée
4. Père Noël : le club organisateur est invité à proposer une personne pouvant jouer ce rôle

## **D. Accueil – Restauration**

1. buvette : proposer des tarifs adaptés – demander les autorisations de buvette
2. repas du dimanche midi à prévoir, pour les organisateurs:
  - de la Commission Mini et des Bénévoles du club.
  - sous forme de plateaux ou autre mais pris sur place
  - à la charge du Comité : 10 € environ par personne
3. cadeaux remis aux licenciés : à la charge du Comité

## **E. Récompenses**

1. à la charge du Comité de l'Ain

## **F. Divers**

1. fléchage : aux entrées de la localité
2. places de parking à prévoir pour :
  - les organisateurs
  - les participants
  - la presse
3. Dispositions COVID le cas échéant à suivre et respecter